

Règlement du Trail de l'Enfer **(courses à pied avec classement et marche)**

Description :

Le Trail de l'Enfer est un évènement sportif regroupant deux courses et une marche.

Les courses sont les suivantes :

- La Montagne, 10 km
- L'Enfer, 18 km

Il s'agit d'une manifestation à allure libre, en classement, dans le strict respect du code de la route.

En agglomération : circuler sur les trottoirs et traverser les voies sur les passages protégés.

Hors agglomération : circuler sur les bas-côtés, suivre le balisage et respecter les consignes des organisateurs.

Les circuits sont ouverts de 8h à 13h.

L'organisation se réserve le droit d'interrompre la randonnée aux personnes dont l'état de santé serait susceptible de les mettre en danger.

En cas de conditions météorologiques dangereuses, les organisateurs se réservent le droit d'annuler la manifestation.

Les organisateurs sont identifiables par le port d'un gilet jaune fluo. La sécurité aux différents carrefours est assurée par des personnes porteuses d'un gilet jaune fluo.

Le départ et l'arrivée des différents circuits se feront sur le site du stade de Plouguiel.

Trois postes de ravitaillement au total sont prévus sur le circuit.

Le comité d'organisation décline toute responsabilité concernant les accidents ou infractions liés au non-respect du présent règlement. Il se réserve le droit d'exclure toute personne fautive.

Droits d'admission :

L'Enfer : Etre majeur à la date de la course.

La Montagne : Avoir 16 ans le jour de la course. Les mineurs doivent présenter une autorisation parentale (fichier à disposition lors de l'inscription sur ikinoa) le jour de la course ou l'envoyer préalablement par mail à l'adresse suivante : maheo_emmanuelle@yahoo.fr

Toute participation à ces courses est soumise à la présentation obligatoire par les participants à l'organisateur :

- d'une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé running délivrée par la FFA, ou d'un «Pass'J'aimeCourir» délivré par la FFA et complété par le médecin, en cours de validité à la date de la manifestation. (Attention : les autres licences délivrées par la FFA (Santé, Encadrement et Découverte ne sont pas acceptées) ;
- ou d'une licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation, délivrée par une fédération uniquement agréée, sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la non contre-indication à la pratique du sport en compétition, de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition ;
- ou d'un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition ou de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, datant de moins de un an à la

date de la compétition, ou de sa copie. Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la possession du certificat médical.

L'organisateur conservera, selon le cas, la trace de la licence présentée (numéro et fédération de délivrance), l'original ou la copie du certificat, pour la durée du délai de prescription (10 ans).

Règles de conduite :

Chaque participant est tenu de respecter l'environnement. Tout abandon de débris entraînera la disqualification du concurrent.

Les concurrents se doivent une assistance mutuelle. En cas d'abandon, le concurrent doit obligatoirement prévenir les organisateurs au poste de contrôle le plus proche, et remettre son dossard.

Droit à l'image :

Tout participant autorise les organisateurs de la manifestation à utiliser les images fixes et visuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, sur tout support visuel, y compris les documents publicitaires.

Dans tous les cas, les jeunes de moins de 18 ans participent à la manifestation sous la responsabilité de leurs parents ou tuteurs.

L'inscription à la manifestation vaut acceptation du présent règlement qui sera affiché au départ.

Contacts organisateurs :

Julien Guillou tel : 06.20.64.88.37 mail : julien.guillou22@gmail.com

Rozenn Blanchard tel : 06.75.82.26.38 mail : rozenn.lc@orange.fr

Emmanuelle Mahéo tel : 06.25.61.54.75 maheo_emmanuelle@yahoo.fr

pour l'association L'Er d'Enfer

Mairie de Plouguiel

rue de Tréguier

22 220 Plouguiel